

Du modalisateur au marqueur de ponctuation des actions : le cas de *bon*

Madeleine Saint-Pierre et Marguerite Vadnais

Volume 22, numéro 1, 1992

Constructions réduites

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602760ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602760ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Pierre, M. & Vadnais, M. (1992). Du modalisateur au marqueur de ponctuation des actions : le cas de *bon*. *Revue québécoise de linguistique*, 22(1), 241–254. <https://doi.org/10.7202/602760ar>

Résumé de l'article

Bon, est un mot du discours qui reçoit des interprétations variées suivant le contexte conversationnel. Nous tentons de décrire les propriétés associées aux différents emplois de *bon* sur les plans syntagmatique, pragmatique et structurel du discours. L'analyse fait ressortir deux fonctions discursives principales : le modalisateur et le marqueur de structuration de la conversation (MSC) (Roulet & al., 1985). L'examen du fonctionnement de ce marqueur discursif révèle qu'il est possible de rassembler autour d'une même valeur sémantico-pragmatique l'ensemble de ces emplois : le marqueur de ponctuation oral qui scande et délimite les activités verbales et non verbales (cognitive, énonciative ou physique) des participants à la conversation.

DU MODALISATEUR AU MARQUEUR DE PONCTUATION DES ACTIONS: LE CAS DE *BON**

Madeleine Saint-Pierre et Marguerite Vadnais

1. Introduction

Le français québécois fait usage très fréquent de *bon* en contexte conversationnel¹. Nous décrivons le fonctionnement de «*bon*» dans ses divers emplois dans la conversation comme modalisateur, cf. Culioli (1976), Cervoni (1987) et Saint-Pierre (1991), et comme marqueur de structuration donnant des informations sur la structure de l'échange dialogique, cf. Auchlin (1985), Roulet & al. (1985). Nous discuterons brièvement des distinctions entre connecteur pragmatique et marqueur de structuration afin de revoir une classification antérieure de ce marqueur, cf. Saint-Pierre & al. (1987). Notre analyse montre que le renvoi aux données contextuelles est indispensable dans la caractérisation des valeurs associées aux emplois de *bon* dans le discours. Malgré la diversité d'emplois de *bon* comme marqueur de structuration, une valeur générale de marqueur de ponctuation des actions permet de les réunir.

2. Contraintes syntagmatiques et valeurs pragmatiques

Les travaux sur les marqueurs de structuration de la conversation (ci-après MSC) du groupe de Genève (Roulet, Moeschler, Auchlin) ont comme point de départ une étude de Gülich (1970) portant sur les signaux de structuration. Les

* Les auteures remercient les lecteurs anonymes de leurs précieux commentaires.

¹ Ce mot est en effet le plus fréquent du corpus Feider-Saint-Pierre constitué de conversations dyadiques entre enfants de 5 à 11 ans en situation de jeu de rôle et qui compte plus de 65,000 mots. Les participants, un/une vétérinaire (V) et son assistant/e (A) collaborent autour du thème : «une journée dans une clinique vétérinaire».

caractéristiques de ces signaux sont leur «perte de signification lexicale» et «leur capacité à organiser le discours («text») comme un tout, en signalant l'ouverture et la clôture de plus petites unités.», cf. Roulet & al. (1985, p. 93).

Auchlin (1985, p. 95) décrit les propriétés syntagmatiques des MSC repérables grâce aux deux tests heuristiques suivants:

1) «l'impossibilité de les enchâsser» tel que dans l'énoncé (1b):

- (1) a. Bon ben je ne viendrai pas.
 b. *Il a dit que bon ben il ne viendrait pas.

L'emploi de *bon* en (1b) ne peut être considéré comme la retransmission d'un *bon* attribuable au locuteur dont les paroles sont rapportées. L'énoncé ne peut être acceptable si on l'entend comme rapporté.

2) «l'impossibilité de les déplacer» tel que dans l'énoncé (2'):

- (2) a. Chauffeur: «vous n'avez pas de billet?»
 Client: «euh... non.»
 Chauffeur: «bon, vous avez une carte d'identité?»

- b. *Vous avez une carte d'identité bon? (adapté de Roulet & al., 1985, p. 95).

Ces contraintes sont-elles également opérantes dans le cas de *bon*? Si l'exemple (1) semble indiquer que *bon* ne peut effectivement apparaître dans le discours indirect ou rapporté, il n'en n'est pas de même quant à la contrainte concernant la mobilité du marqueur. Dans l'exemple (2b), cette contrainte semble liée au fait que l'énoncé soit interrogatif car *bon* peut apparaître à d'autres points d'insertion tels que dans les énoncés (2c), (3a) et (3b):

- (2) c. Vous avez, **bon**, une carte d'identité?
 (3) a. A quelle heure, il va venir te le porter?
 Il va venir **bon** euh vers une heure.
 b. **Bon** euh il va venir vers une heure.

Par contre, si la mobilité de *bon* en différents points d'insertion est possible, il faut ajouter que cette position peut-être corrélée à des fonctions discursives différentes. Dans les énoncés (2c) et (3), *bon* sert à montrer que le message est en

train de se constituer ou que le locuteur se donne un temps de réflexion ou hésite à propos d'une information. Placé en début d'énoncé, il marque en (3b) l'introduction de la réponse à la question. Dans l'exemple (3c), en position finale, *bon* sert à exprimer l'insistance du locuteur relativement à la proposition assertée, il est alors *modalisateur*.

(3) c. Il va venir euh vers une heure, **bon**.

Nous faisons donc l'hypothèse que *bon* possède deux valeurs principales: celle de modalisateur qui sert à exprimer l'attitude du locuteur et celle de marqueur de structuration de la conversation, cf. Roulet & al. (1985).

Nous analyserons successivement les propriétés de *bon* modalisateur puis celles du marqueur de structuration.

3. *Bon*, modalisateur

3.1 *Le modalisateur appréciatif*

Comme prédicat adjectival dans «c'est bon» ou «bon, c'est correct» *bon* sert à exprimer un jugement mélioratif du locuteur-énonciateur relativement à une action ou à une énonciation. Avec ce sens lexical, *bon* est modalisateur appréciatif comme dans l'énoncé (4):

(4) V: Il faut prendre vos médicaments trois fois par jour.
A: C'est très **bon** pour la guérison.

Le *bon* de l'énoncé (5) permet au locuteur de porter un jugement relativement à une action immédiate:

(5) A: Oh regardez! Il saigne un peu du nez là.
V: Encore un petit peu de liquide.
(Elle met le liquide dans le nez de l'ourson.)
A: **Bon** (allongé) c'est comme (allongé) ça, correct.
Bon, bon ça va².

² Les exemples tirés du corpus représentent le dialogue entre le/la vétérinaire (V) et son assistant/e (A). Les informations prosodiques et non verbales apparaissent entre parenthèses.

Par contre, le locuteur peut exprimer des sentiments (exaspération, étonnement, joie, gratitude, etc.) grâce à *bon* tel que dans les exemples (6) à (8):

- (6) A: Quel client va venir te le porter?
 V: **Bon!** (allongé, accentué, aigu) je te l'ai déjà dit cent fois.
- (7) A: Il y a quelqu'un qui l'a mor... il est là... euh y a un loup qui l'a mordu!
 V: **Ah..bon!**... (elle examine l'ours en chuchotant).
- (8) V: «Votre chat est guéri.»
 Cliente: «**Bon**, merci je viendrai le chercher à 6 heures.»

Dans l'exemple (8), *bon* introduit un acte de reconnaissance, en (6) et (7), il sert à exprimer un état psychologique, une exaspération du locuteur. L'expression de l'intensité y est vidée de son contenu mélioratif. L'idée du vide sémantique dans ces cas serait renforcée par le fait que *bon* peut être élidé sans modifier l'interprétation de ces énoncés. Voyons d'autres types de modalités.

3.2 Le modalisateur d'intensité

Bon peut servir à renforcer ou à atténuer le degré de certitude du locuteur relativement au contenu propositionnel d'un acte assertif et le caractère obligatoire d'un acte directif (sollicitation, requête, ordre...)

Dans le contexte d'un acte *directif*, *bon* augmente le degré de tension entre les interlocuteurs et peut transformer une demande en supplication ou en ordre tel que dans les énoncés (9) et (10). Le *bon* est normalement accentué et allongé quand il prend la valeur déontique d'insistance:

- (9) A: Voyons! je suis pas capable de l'enlever c'est mêlé.
 (Le vétérinaire a le stéthoscope mêlé dans les cheveux.)
 V: Arrange-le après.
 A: Attends minute, **bon** (allongé, fort) s'il te plaît (allongé).
- (10) V: Trouvez-vous pas un assistant comme lui (lento).
 A: (Il prend le vétérinaire par les épaules.)
 On se ressemble hein?
 V: On se ressemble pas (voix grave forte).
 C'est quelle famille (voix haute) là (voix haute) déjà? Lortie?
 A: Lortie.
 V: Pis toi?
 A: Pis toi t'es tu es un quoi (voix forte)?

- V: Un Lortie, mais pas le même nom (voix grave).
Fait que va-t-en *bon* (voix grave).
A: Où veux-tu que je m'en aille? Chez le pape?

Dans la supplication et l'ordre, la relation d'autorité est inversée entre les interlocuteurs.

Dans le cadre de l'assertion (11), le caractère certain ou véridique de la proposition est augmenté ou réitéré par la présence de *bon*:

- (11) Il est arrivé hier *bon* (fort).

La même intensité marque la réitération du désir exprimé par le sujet-énonciateur dans l'énoncé (12):

- (12) V: Je vais écouter son cœur.
A: Pas tout de suite, il faut l'opérer avant.
V: Je veux écouter son cœur avant *bon*.

Trois observations générales peuvent être faites à la suite de cette analyse:

1) l'importance et la différence des traits prosodiques associés à *bon* dans l'expression des modalités; 2) les positions de *bon* dans l'énoncé selon qu'il est modalisateur appréciatif ou non changent; 3) la position du modalisateur est accompagnée par une différence de portée: la portée du modalisateur en finale d'énoncé est l'acte de langage qui le précède, *bon* clôt cet acte; la portée de *bon* en début d'énoncé, c'est l'énoncé antérieur de l'allocutaire à propos duquel le locuteur réagit.

Voyons maintenant le fonctionnement de *bon* sur le plan structurel du dialogue. L'analyse portera sur ce marqueur seul sans le combiner aux autres marqueurs tels *ben*, *alors*, *ok*, *voilà* afin de mieux isoler les opérations dont il est la trace.

4. *Bon*, marqueur de structuration de la conversation

Auchlin (1981) et Roulet & al. (1985, p. 95) caractérisent les fonctions des MSC selon qu'ils «permettent d'assurer le développement continu du discours tout en donnant des indications minimales relatives à l'état actuel de la structure du discours».

De même, les MSC auraient trois principales propriétés: 1) ils servent à organiser le discours en articulant, en intégrant ou en reliant différents segments du discours; 2) ils thématisent les relations entre les différents énoncés; 3) ils indiquent le niveau de textualisation de ces énoncés.

Les fonctions seraient les suivantes:

- «1. faire mention d'une séquence de constituants;
- 2. signaler l'intégration de cette séquence de constituants en un constituant plus vaste; 3. permettre un enchaînement global, soit rétroactivement sur une séquence traitée comme un tout que *bon* représente, soit proactivement, *bon* pouvant alors signaler que les diverses contraintes d'enchaînement sont localement insatisfaites, mais qu'elles seront satisfaites lorsque l'ensemble des constituants représentés par *bon* seront réalisés.»

(Roulet & al., 1985, p. 104).

Voyons comment ces fonctions discursives s'appliquent à *bon* en français parlé au Québec à partir d'un corpus de conversations dyadiques:

4.1 Les emplois de *bon* comme MSC

À partir des trois fonctions de *bon* énoncées ci-haut, nous avons distingué sept emplois comme MSC regroupés en cinq sous-types décrits ci-après.

4.1.1 Le *bon* d'enchaînement linéaire

Bon permet un enchaînement linéaire quand il articule des séquences de même niveau de textualisation en posant un lien de coordination entre ces constituants. Ce type d'enchaînement équivaut à «*et puis bon*», «*bon mais*» dans les énoncés et a une portée locale tel que dans les énoncés (13) et (14)

- (13) V: (Il prend la température du chaton et regarde le thermomètre.)
Ben combien il fait?
Il fait trente/... quatre-vingt-quatorze degrés. Non.
Bon euh non il fait trente (pau) il fait trente-six degrés, euh trente six degrés (rire, lent). Euh (pause) oh ben je pense là on va le soigner avec euh des médicaments (lent, piano).

- (14) V: Tu rentres trop de bonne heure le matin et en plus tu me dis que je suis en retard et... **bon**, hier tu m'avais engeulé parce que j'étais en retard puis j'avais rentré avant toi, fait que... hein?

Dans l'énoncé (13) *bon* articule une disconfirmation du locuteur relativement à son énonciation antérieure et en (14), il enchaîne avec un segment de l'intervention de même niveau structurel en permettant de mettre en relief cette partie de l'intervention.

4.1.2 Le *bon* d'enchaînement global

Nous distinguons deux articulations dont la portée est globale, soit: 1) celle qui renvoie à la séquence ou à l'action antérieure ou postérieure de façon explicite et qui enchaîne sur la suite du discours ou des actions telle que dans les exemples (15) et (16).

Le *bon* qui relie une séquence au cotexte antérieur ou postérieur permet en quelque sorte une instanciation de cette séquence en y faisant référence comme dans l'exemple (15) qui introduit un enchaînement rétroactif du locuteur sur la proposition de l'interlocuteur.

- (15) A: C'est de valeur c'est un beau chat.
 V: Oui hein. Pleure pas là.
 (Il regarde les instruments.)
 Je vas checker sa température.
 A: **Bon** ç'est pas comme ça.
 On va lui faire un pansement, là j'pense ça va être correct.

Dans l'énoncé (16), le *bon* articule globalement la séquence antérieure et introduit le refus de l'action proposée par l'interlocuteur

- (16) V: (Elle donne le gros chat à l'assistante.)
 Je vais l'appeler tantôt pour lui dire qu'il est prêt.
 (Elle le met sur la table.)
 A: Je vais le... mettre... ici, là comme ça il va se reposer.
 V: **Bon** non, c'est le tour de l'ours.

De même, dans les énoncés (17) et (18), *bon* indique la réaction du locuteur relativement à la séquence antérieure, accompagne son activité non verbale (17) et enchaîne sur sa réponse verbale (18):

- (17) V: (Il prend un objet dans ses mains et le repose.)
 Bien c'est toi qui me donne les affaires (piano).
 A: **Bon** (il donne le thermomètre au vétérinaire).
 V: (Il prend la température.) Il fait beaucoup de
 A: de fièvre.
- (18) V: La cliente va arriver, tu vas le mettre de côté.
 A: **Bon**, mais avant je vais préparer son médicament.

Il est important de souligner qu'aux enchaînements des énoncés correspondent les enchaînements des actions des interlocuteurs. Nous reviendrons sur ce point.

2) Le deuxième sous-type de *bon* permet un enchaînement en indiquant un *décrochement* par rapport au niveau de textualisation et relie le constituant à l'échange complexe de façon globale tel qu'identifié dans Roulet & al. (1985, p. 105); il n'a que de très rares réalisations dans le corpus étudié si ce n'est qu'accompagné de *alors*. Cet emploi équivaut à «*alors! revenons à nos moutons*» par le moyen duquel le locuteur revient au fil directeur de la conversation ou à la suite des actions tel que dans l'énoncé (19):

- (19) V: (Le vétérinaire raccroche le téléphone.)
Bon qu'est ce qui reste à faire là?
 On a-tu d'autres animaux?
 Oh non! les cages sont toute pris! il reste plus grand-chose à
 faire...

4.1.3 Le *bon* de transition

Le *bon* de transition sert à réaliser une articulation avec une séquence qui rompt le fil directeur de la conversation en fermant une séquence antérieure et en ouvrant la suivante. Il est paraphrasable par «*au fait*» ou «*à propos*» et sert à introduire une séquence de niveau inférieur comme une 'parenthèse de la conversation' qui indique que le locuteur interrompt son intervention momentanément. Ce type de *bon* se trouve en discours dialogique essentiellement et est souvent suivi d'une hésitation ou d'une pause «*bon euh...*», «*bon (pause)*» tel que dans les énoncés (20), (21):

- (20) V: **Bon (pause)**. (Il prend la température du lapin.)
 A: Oh ça bat moins fort que les autres ça.
 V: (Il continue de prendre la température.)
 Sa température à peu près (allongement) trente-huit degrés.
 A: Ouan à peu près trente-huit et demi (accélééré).

- V: **Bon...** son maître il est pas encore venu chercher le lapin.
I va tu falloir que je l'appelle ou euh ?
- (21) V: Pas d'autres animaux sauf lui?
A: Non y en avait juste quatre.
V: Ouan ben c'est pas une grosse journée. D'habitude y en a plus.
A: C'est pas de ma faute moi (allongement).
V: **Bon euh...** la madame est ici.
(Elle apporte l'ours à la madame imaginaire.)
Bon euh on lui a fait une piqûre contre la rage puis (pause)
il faut il faudrait faire très attention.

4.1.4 Le *bon* introducteur

Bon introduit une séquence ou débute un échange sans qu'il n'y ait d'articulation explicite avec le cotexte. Il est sans rattachement à ce qui précède. Le *bon* introducteur peut annoncer une action immédiate du locuteur tel que dans l'exemple (22) ou marquer l'ouverture d'un échange ou d'une nouvelle séquence tel qu'en (23) à (25):

- (22) V: **Bon**, le petit ours (il se dirige soudainement vers la tablette pour prendre l'ours).
- (23) Chercheur: Tu commences le spectacle en arrivant à la clinique. Ça marche? Ok. Allez-y on vous regarde.
V: (La fillette entre dans la clinique.)
Bon combien il y a d'animaux (allongement) (piano)?
A: Quatre (allongement).
V: OK. On va commencer par le petit minou.
(Elle apporte le chat sur le bureau.)
Qu'est ce qu'il y a?
- (24) V: **Bon**. Il reste le lapin. Le chat elle va venir le chercher son médicament on va y donner une piqûre (piano). (Il vide la seringue.) **Bon** pis lui avec. **Bon**.
A: **Bon**. Ding Dong (il simule la sonnerie de la porte).
V: (Il va à la porte pour répondre.) Oui Bonjour. C'est pour venir chercher qui?
A: Le chat.
V: Le chat oui.
- (25) V: (Elle entre dans la clinique.)
Bon (allongé). Ça va-tu bien ce matin (allongé)?
A: Oh oui.

4.1.5 Le *bon* de clôture

Le corollaire du *bon* qui ouvre un échange est celui qui le clôt. C'est le *bon* «actualisateur», cf. Luzzati (1982), qui renvoie directement à la séquence antérieure pour la clore comme le ferait *voilà* ou pour conclure relativement à ce qui vient d'être dit ou fait. Il peut être paraphrasé par «*puisque'il en est ainsi / alors donc / il faut conclure que...*».

L'exemple (26) illustre une articulation rétroactive qui clôt la séquence d'actions tout en y référant anaphoriquement alors qu'en (27) le *bon* délimite l'action du vétérinaire et clôt la séquence d'activités.

(26) V: (Il examine l'ours en riant.) Oh mon doux!
(Il continue d'examiner le cœur de l'ours.)
Bon fini avec ça (piano).

(27) V: On va lui vérifier les oreilles (lento, piano).
Sa température. (Il prend la température.)
Bon j'ai fini.

Dans les exemples (28) et (29) le locuteur se sert de *bon* pour mettre fin à une activité immédiate. Cette conséquence n'est pas induite, mais plutôt permise par *bon* et la conclusion de l'activité annoncée en (28) et (29) réside dans les relations déjà établies par ailleurs dans l'échange.

- (28) A: Qu'est ce que vous cherchez docteur?
V: Je cherche les documents pour le, le petit chat (piano)
(il continue de chercher dans les tiroirs).
Non ils sont pas ici (piano).
A: Regarde donc dans le dernier tiroir là.
V: Ah les voilà, il nous manque un crayon (allongement)
(il regarde dans le tiroir).
Ah ben j'en ai un ici (il écrit).
Va donc voir quelle date qu' il est, ça doit être marqué sur la
patte.
A: Euh non je le trouve pas.
V: **Bon** je vais y aller... C'est (Inc) mil neuf cent quatre-vingt-un.
- (29) V: Est-ce qu'il y a d'autres animaux malades?
A: Non.
V: **Bon**, j'm'en vais chez nous.

L'analyse du rôle de *bon* dans les énoncés (13) à (29) montre que comme MSC il permet de réaliser des articulations entre des énoncés de même niveau et de

niveaux structurels différents de la conversation. De plus, dans les exemples (28) et (29), *bon* peut actualiser la conclusion d'une séquence, mettre fin à une activité en cours ou en changer l'orientation.

Ceci nous amène à reviser le statut de connecteur attribué à *bon* dans une courte note, cf. Saint-Pierre & al. (1987), qui distinguait trois emplois de *bon* comme connecteur: le conclusif, le *bon* d'explication ou de justification et le *bon* de réfutation ou d'opposition. Cette proposition était basée sur la terminologie de Roulet & al. (1985) et Rubattel (1982 et 1985) qui distinguent trois types de connecteurs pragmatiques: les marqueurs de fonction illocutoire, les marqueurs de structuration de la conversation et les marqueurs de fonction interactive. Dans cette classification, les MSC sont des connecteurs interactifs mais cette position n'est pas celle de Moeschler (1985 et 1989) qui réserve le terme *connecteur interactif* au dernier type excluant ainsi les MSC de la classe des 'connecteurs'. Cette position est endossée par Lusher (1989, p. 103): «ce sont principalement les connecteurs interactifs qui sont habituellement considérés comme connecteurs pragmatiques.»

Sur le plan sémantico-pragmatique, les MSC n'ont pas la propriété des connecteurs d'orienter le discours vers une certaine conclusion par le moyen d'instructions définissant les contraintes sémantiques qui guident vers telle ou telle interprétation de l'énonciation. Cette propriété des connecteurs découle à la fois de leur sens lexical et de la valeur reliée à leur emploi, ce qui n'est pas le cas pour les MSC.

Y a-t-il une valeur qui permettrait un traitement unitaire des divers emplois de *bon* comme MSC?

4.2 *Bon, marqueur de ponctuation des actions*

Dans les énoncés (13) à (29), nous observons que le marqueur introduit, clôt, relie et fait la transition entre les *activités verbales et non verbales* des participants à l'interaction. Cette fonction de délimitation des actions opère sur les plans cognitif, comportemental et énonciatif. Cette opération de bornage, de ponctuation des actions serait-elle la valeur générale qui permettrait un traitement sémantique unitaire de ce marqueur de structuration au sens où l'entend Ducrot, cf. Ducrot & al. (1980), Léard (1989) et Forget (1989)?

Nous avons en effet observé que les enchaînements actualisés par *bon* dans le contexte conversationnel impliquent des actions passées, présentes ou futures du sujet-énonciateur ou de son allocutaire. Aussi, plusieurs séquences à fonction monologique, par exemple, réflexion à haute voix du locuteur relativement à une action à entreprendre, un état de choses (langage autoréflexif et autorégulatif), sont ponctuées par un ou plusieurs *bon*. L'énoncé (30) illustre cette opération de processus, de découpage des activités du sujet-énonciateur ou de son partenaire³.

- (30) (Le vétérinaire remplit la seringue.)
 A: **Bon**
 (Le vétérinaire rit.)
 V: **Bon**
 A: **Bon**
 (Le vétérinaire donne la piqûre au petit chat.)
 V: **Bon, c'est ça.**

Cet exemple montre que *bon* sert à délimiter des activités soit physiques, énonciatives et cognitives du locuteur qui réfléchit sur une action à entreprendre, fait un geste ou énonce une proposition.

Cette opération de délimitation, de ponctuation des activités est-elle aussi présente dans les énoncés contenant un *bon* modalisateur?

Comme modalisateur, *bon* exprime une intensité relativement à un acte de langage du sujet ou de son allocutaire et délimite *ipso facto* cette unité conversationnelle sur le plan de l'énonciation.

5. Conclusion

La description de *bon* en contexte conversationnel a montré que les emplois inventoriés sont multiples et que, malgré cette diversité, les propriétés de *bon* peuvent être regroupées autour de deux valeurs: le marqueur de ponctuation des activités et celle de modalisateur permettant de les rapprocher sur le plan des opérations langagières.

³ Jean-Marcel Léard (communication personnelle) proposerait un traitement aspectuel de ce marqueur en termes de procès.

Les emplois de *bon* comme modalisateur montrent qu'à ce titre il ne donne pas d'indications d'ordre structurel sur l'échange dialogique mais qu'il met en relief les actes en les marquant d'une certaine intensité. En termes culiolien, l'opération de modalisation ainsi réalisée sur le plan du langage est une opération de détermination. De même, l'opération de ponctuation ou de délimitation des actions que réalise *bon* est une opération de mise en relation de ces actions en termes de processus, elle-même une opération de détermination, cf. Vignaux (1988, pp. 187 et suivantes). Ainsi, selon le modèle culiolien, l'opération de détermination, c'est celle de la prédication «englobant à la fois le rôle du verbe-procès et celui de la modalisation conjointes.» Cette opération langagière est mise en parallèle avec une opération cognitive de stabilisation-déstabilisation, cf. Culioli (1990) et Vignaux (1988, p. 188).

C'est dans le cadre d'une approche cognitive des phénomènes discursifs que les phénomènes décrits dans ce travail trouveront une véritable explication. La possibilité d'obtenir une représentation formelle de *bon* sur le plan métalinguistique permettrait de le comparer à d'autres mots du discours avec lequel il est souvent employé: *alors, voilà, O.K, ben...*

*Madeleine Saint-Pierre et Marguerite Vadnais
Université du Québec à Montréal*

Références

- AUCHLIN, A. (1981) «*Mais, heu, pis bon, ben alors voilà quoi!*, marqueurs de structuration de la conversation et complétude», *Cahiers de linguistique française*, vol. 1, pp. 141-150.
- AUCHLIN, A. (1985) «Les marqueurs de structuration de la conversation (MSC)» dans Roulet, 1985, pp. 93-111.
- CERVONI, J. (1987) *L'énonciation*, Paris, PUF.
- CULIOLI, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, vol. 1, Paris, Ophrys, 225 pp.
- DUROT, O. & al. (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 241 pp.
- FORGET, D. (1989) «*Là*: un marqueur de pertinence discursive», *Revue québécoise de linguistique*, vol.18, n° 1, pp. 57-83.
- GÜLICH, E. (1970) *Makrosyntax der Gliederungssignale in gesprochenen Französisch*, Munich, Fincke.
- LÉARD, J. M. (1989) «Les mots du discours: variété des enchaînements et unité sémantique», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18. n° 1, pp. 85-108.
- LUSHER, J.M. (1989) «Connecteurs et marques de pertinence: l'exemple de *d'ailleurs*» *Cahiers de linguistique française*, volume 10, pp. 101-147.
- LUZATTI, D. (1982) «*Ben*: appui du discours» *Le Français moderne*, vol. 50, pp. 193-208.
- MOESCHLER, J. (1985) *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Crédif-Hatier, 203 pp.
- MOESCHLER, J. (1989) *Modélisation du dialogue, représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès, 266 pp.
- ROULET, E. & al. (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 272 pp.
- RUBATTEL, C. (1982) «De la syntaxe des connecteurs pragmatiques», *Cahiers de linguistique française*, vol. 4, pp. 37-61.
- RUBATTEL, C. (1985) «Propriétés syntaxiques et sémantiques des connecteurs interactifs» dans Roulet, 1985, pp. 113-127.
- SAINT-PIERRE, M. & al. (1987) «*Bon, c'est toute une histoire!*», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 16, n° 2, pp. 305-312.
- SAINT-PIERRE, M. (1991) «Illocutoire et modalisation: les marqueurs d'intensité en français», *Revue québécoise de linguistique*, vol 20, n° 2, pp. 223-237.
- VIGNAUX, G. (1988) *Le discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.